

UTILISER UN PGI (CEGID) EN ÉCONOMIE GESTION

GODIN-GRH – FICHES DE TRAVAIL ET ANNEXES

SOMMAIRE

Utiliser un PGI (CEGID) en économie gestion Godin-GRH – Fiches de travail et annexes	1
<i>Remarque préalable</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
GRH – La formation des salariés	2
GRH – Embauche d'un salarié	4
GRH – Absence pour accident du travail	5
GRH – Absence pour maladie	6
Annexes	8

GRH – La formation des salariés

Références annexes :

- **Annexe n°1 : Catalogue des stages**
- **Annexe n°2 : Sessions de formation**
- **Annexe n°3 : Annuaire des organismes sociaux**

FICHE DE TRAVAIL n°1

Nous sommes en janvier. L'entreprise doit préparer et suivre les actions de formation afin de permettre de développer les compétences des salariés, et respecter la réglementation concernant la formation.

Joëlle Renardot, secrétaire de direction est chargée de mettre en place le plan de formation et le suivi des salariés et de totaliser les coûts engendrés par les différentes formations offertes aux employés de l'entreprise Godin.

Afin de pouvoir utiliser le **module Formation** du PGI Cegid, un certain nombre de paramètres doivent être installés dans l'application Paie GRH. Joëlle Renardot vous spécifie que les salariés sont remboursés de leurs frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

1. Procéder au paramétrage du dossier Godin relatif à la formation

2. Procéder au paramétrage de l'application PAIE-GRH.

3. Procéder au paramétrage du module Formation.

- Créer les trois catégories de frais (Hébergement, Repas, Déplacements) dans les « Tablettes »
 - o 001 : Frais de déplacement
 - o 002 : Frais de repas
 - o 003 : Frais d'hébergement
- Créer un nouveau lieu de formation dans les « Tablettes » :
 - o Code : 80 440
 - o Libellé : BOVES

Joëlle Renardot a listé les besoins de formation, ainsi que les organismes chargés du financement et proposant des formations. Elle vous donne les catalogues des stages.

4. Mettre à jour l'annuaire des organismes, le catalogue des stages, les lieux de formation, et les différents coûts associés.

- Créer le centre de formation « Espace Formation Consulting »
- Créer le stage « Gestion du stress »

Le plan de formation de l'entreprise a été déterminé lors d'une réunion. Des sessions de formation ont été déterminées (annexe n°2). L'ensemble des salariés de l'entreprise assisteront au stage « Gestion du stress », session 9, "Stress1"

5. Mettre à jour le plan de formation, inscrire les salariés intéressés, prévoir le courrier de convocation et les feuilles de présences aux formations.

Joëlle Renardot reprend le dossier des formations début mars. Des stages ont été effectués par des salariés en février. Le point doit être établi pour l'entreprise.

6. Contrôler les sessions de stage effectuées et la présence des salariés aux stages du mois de février, et faire le suivi financier des stages terminés.

- Contrôler les sessions
- Saisir les frais des différents stagiaires
 - o VIAS : Repas : 15 € Hébergement : 0 Déplacement : 50,20 €
 - o Autres salariés : Repas : 55 € Hébergement : 80 €
 - o LEOUZEDE, qui a pris son véhicule, a droit aux frais de déplacement de 73,60 €
- Visualiser le suivi financier

7. Procéder au suivi pédagogique et de gestion.

GRH – Embauche d'un salarié***FICHE DE TRAVAIL n°2***

Les établissements GODIN viennent d'embaucher une nouvelle salariée en CDI.
MONDON Isabeau secrétaire (situation avant embauche : demandeur d'emploi inscrit au Pôle emploi).

Matricule : 6	Date embauche : 01/02/2009
Salaire : 1 500 €	Adresse : rue du lac rouge 02510 ETREUX
Fonction : secrétaire	Date de naissance : 02/11/1984
Statut : non cadre	Lieu de naissance : 69001 LYON
Section accident du travail : 2	N°SS : 2 84 11 69 117 001 66
	Congés payés : néant

1. Créer le libellé d'emploi « Secrétaire ».
2. Saisir la fiche de salarié. Valider la création du contrat de travail.
3. Imprimer le contrat de travail, ainsi que la déclaration unique d'embauche (DUE) en format PDF.

GRH – Absence pour accident du travail

FICHE DE TRAVAIL n°3

Jules BRICOMIC est victime d'un accident du travail le 16/02/2009 : un poêle en fonte a basculé au cours de sa manutention et Jules est tombé.

Résultat : une belle entorse à la cheville droite !

Durée de l'arrêt : 2 semaines du 16/02/2009 au 27/02/2009

Certains travaux de paramétrages sont nécessaires.

1. Créer les éléments de paramétrage suivants :

- la rubrique "3095 - Absence accident du travail", par copie de la rubrique "3090 – retenues sur salaires".
- la rubrique "4155 – Maintien net sur AT" par copie de la rubrique 4150. Cette rubrique « compensera » la rubrique Accident du travail.
- un profil "355 – Accident du travail". Ce profil doit être lié aux deux rubriques précédemment créées.
- un motif d'absence "AT – Accident du travail".

2. Saisir l'absence de Bricomic.

3. Imprimer la déclaration d'accident du travail.

4. Saisir, le mois suivant, les IJSS perçues par l'entreprise et procéder à la régularisation du bulletin de salaire (cas de la subrogation).

a. Création d'un critère de maintien du salaire lors des accidents du travail

N° ordre	Nb jours carence	Durée maxi en jours	Taux
1	0	999	100,00

b. Edition du bulletin de paie

GRH – Absence pour maladie

FICHE DE TRAVAIL n°4

Le salarié BENSOUSSAN est malade et a été absent du lundi 10/05 au Lundi 17/05, reprise du travail à 8h. Cela correspond à 6 jours ouvrables, 35 h de travail et 7 jours calendaires. BENSOUSSAN sera payé 4 jours à 90 % de son salaire, compte tenu des 3 jours de carence.

La société a choisi la subrogation (elle verse son salaire au salarié, et se fait ensuite Rembourser par la Sécurité Sociale).

On applique la règle de maintien du salaire pratiquée par la convention collective : définition du maintien du salaire pour les absences non professionnelles, compte tenu de 3 jours de carence.

Catégorie du salarié	Durée du maintien	Taux de maintien
Moins d'un an d'ancienneté (critère 0901)	Pas de maintien du salaire	0 %
Toute catégorie (critère 0902)	30 jours (avec 3 jours de carence)	90 %
	Puis 30 jours suivants	80 %
	Au-delà de 60 jours le salaire n'est plus maintenu	0 %

1. Activer la gestion des IJSS, du maintien et de la subrogation dans les paramètres de la société.
2. Créer d'une rubrique puis d'un motif d'absence « Maladie non professionnelle », rubrique 3097 (par copie de la rubrique 3090).

a. Rubrique

b. Motif d'absence

3. Créer deux critères de maintien.

a. Critères « Pas de maintien de salaire »

N° ordre	Nb jours carence	Durée maxi en jours	Taux
1	0	999	0,00

b. Critère « Maintien de salaire »

N° ordre	Nb jours carence	Durée maxi en jours	Taux
1	3	30	90,00
2	0	30	80,00

4. Saisie de l'absence du salarié BENSOUSSAN.

5. Saisie du bulletin de salaire BENSOUSSAN.

Annexes

Annexe n°1 : Catalogue des stages

CATALOGUE DE STAGES

Code	Stage inclus au catalogue	Libellé	Centre de formation	Nature de la formation	Action de formation	Convention de formation	Lieu de formation
000001	VRAI	Conduire un entretien professionnel	CAPITAL ET FORMATION	Externe	ACQ	Annuelle	Montataire
000002	VRAI	Assistant(e) du responsable de form	CAPITAL ET FORMATION	Externe	COV	Annuelle	Montataire
000003	VRAI	Initiation à la commande numérique	COFIB	Externe	ACQ	Annuelle	Allone
000004	VRAI	Méthode d'usinage	COFIB	Externe	ACQ	Annuelle	Allone
000005	VRAI	Méthode de résolution de problème	COFIB	Externe	ACQ	Annuelle	Allone
000006	VRAI	Conseiller service client à distance	COFIB	Externe	ADA	Annuelle	Amiens
000007	VRAI	Manager une équipe	COFIB	Externe	ACQ	Annuelle	Amiens
000008	VRAI	Gestion du stress	Espace Formation Consulting	Externe	ACQ	Annuelle	Boves

Code	Coût pédagogique	Org. collecteur coûts pédagogiques	Org. collecteur coûts salariés	Nombre de formateurs	Nombre heures	Nombre de jours	Nombre minimum de stagiaire
000001	500	OPCAREG	FONGECIF	1	7	1	1
000002	600	OPCAREG	FONGECIF	1	14	2	1
000003	1200	OPCAREG	FONGECIF	1	28	4	1
000004	1500	OPCAREG	FONGECIF	1	21	3	1
000005	800	OPCAREG	FONGECIF	1	14	2	1
000006	10000	OPCAREG	FONGECIF	1	630	90	1
000007	3000	OPCAREG	FONGECIF	1	21	3	1
000008	800	OPCAREG	FONGECIF	1	14	2	1

Code	Compléments	
000001	Identifier l'enjeu de l'entretien professionnel	Savoir créer les conditions d'un entretien constructif
000003	Connaitre le principe de fonctionnement d'une machine numérique afin de comprendre les procédures de conduites et de réglages d'une machine	
000004	Apporter les connaissances nécessaires aux différentes méthodes d'usinage	
000005	Définir ensemble les règles de conduite et de vie d'un groupe de travail, Faciliter l'adhésion aux règles de travail pour une démarche participative, Acquérir une méthode de travail et les outils qui la font vivre, Initialiser un plan d'action, Organiser le pilotage des groupes	
000006	Assister, conseiller et vendre en réception d'appels, réaliser des actions mercatiques et commerciale en réception d'appels	

Annexe n°2 : Sessions de formation

SESSIONS DE FORMATION									
Stage	Libellé session	Libellé	Date début	Date FIN	Début matin ou après midi	Fin matin ou après midi	Coût forfaitaire par stagiaire	Coût pédagogique	Org. collecteur coûts pédagogiques
1	Entretien professionnel 1	Conduire un entretien professionnel	25/02/2010	25/02/2010	MAT	PAM	200	500	OPCAREG
2	Résolution problème 1	Méthode de résolution de problème	27/02/2010	28/02/2010	MAT	PAM	100	800	OPCAREG
3	Manager une équipe	Manager une équipe	01/03/2010	03/03/2010	MAT	PAM	400	3000	OPCAREG
4	Commande numérique 1	Initiation à la commande numérique	19/04/2010	22/04/2010	MAT	PAM	400	1200	OPCAREG
5	Entretien professionnel 2	Conduire un entretien professionnel	26/04/2010	26/04/2010	MAT	PAM	200	500	OPCAREG
6	Usinage 1	Méthode d'usinage	04/05/2010	06/05/2010	MAT	PAM	200	1500	OPCAREG
7	Assistante responsable RH 1	Assistant(e) du responsable de form	27/05/2010	28/05/2010	MAT	PAM	100	600	OPCAREG
8	Commande numérique 2	Initiation à la commande numérique	13/09/2010	16/09/2010	MAT	PAM	400	1200	OPCAREG
9	Stress 1	Gestion du stress	25/10/2010	27/10/2010	MAT	PAM	100	800	OPCAREG

Annexe n°3 : Annuaire des organismes sociaux

Annuaire des organismes sociaux

Standards

Famille de personne SOC

Type d'organisme

Nom abrégé = clé de recherche

Famille de personne	Type de personne	Nom abrégé = clé de recherche	Nom ou dénomination 1ère	Adresse légale - rue 1	Adresse légale - rue 2	Adresse légale - code pos	Adresse légale - Ville
Social	Coll. formation continue	AGEFOS PME	AGEFOS PME Picardie	rue de l'île mystérieuse		80440	BOVES
Social	Coll. formation continue	OPCAREG	OPCAREG	18 rue Lamartine		80017	AMIENS cedex 1
Social	Centre de formation	AFB	AFB.COM	100 rue Louis Blanc		60160	MONTATAIRE
Social	Centre de formation	C8F	CAPITAL ET FORMATION	28 rue Aristide Briand		60870	Villers Saint Paul
Social	Centre de formation	COFIP	COFIP	9 terrue de la Fontaine Rouge		02100	ST QUENTIN
Social	Coll. formation continue	FONGECIF	FONGECIF - Picardie	67 avenue d'Italie		80090	AMIENS
Social	Centre de formation	DR2H	DR2H CONSEIL	rue des Indes noires	Rôle Jules Verne	80440	BOVES
Social	Coll. formation continue	ADEFIM	ADEFIM de l'aisne	85 boulevard Jean Bouin	BP311	02107	ST QUENTIN
Social	Centre de formation	EFC	Espace Formation Consult	135 rue Alexandre Dumas		80000	AMIENS

Version de démonstration